

# NOTRE POLITIQUE QUALITÉ

La politique qualité décrit les engagements de notre organisme de formation et s'articule autour de la satisfaction client et de l'amélioration continue de nos prestations.

Les principes phares sont portés par la direction et ont été approuvés par les salariés le 14 octobre 2019.

Un comité de pilotage a en charge l'animation de cette politique et un référent qualité aura pour missions la mise en œuvre et le suivi de notre plan d'actions.

## Nos engagements

Notre organisme s'engage à satisfaire aux obligations légales et réglementaires applicables à ses activités, aux exigences du référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences conformément au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 ainsi qu'à celles définies en interne comme l'approche éco-responsable.

Les principales orientations la politique qualité de notre organisme de formation pour les quatre prochaines années sont :

### Engagement n°1

S'engager dans une démarche d'amélioration continue dans le recueil et l'analyse des appréciations des parties prenantes de la formation : bénéficiaires, financeurs et formateurs.

### Engagement n°2

S'engager dans une démarche d'amélioration permanente de ses prestations à partir de l'analyse des appréciations et des réclamations des parties prenantes de la formation : bénéficiaires, financeurs et formateurs.

### Engagement n°3

S'engager dans une démarche éco-responsable compte-tenu de l'impact de nos activités sur l'environnement.